

Gloucester, pour avoir dit que cette pétition n'était pas authentique. J'irai encore un peu plus loin, je me propose de prouver que le député de Gloucester qui a présenté cette pétition, devrait être censuré par la Chambre.

Lorsqu'un député présente une pétition, il devrait d'abord la lire, afin de s'assurer qu'elle est digne d'être présentée, et si après examen, il s'aperçoit qu'elle est basée sur la déception et la fraude, il se rend coupable d'une violation des règles de la Chambre en la présentant. Il devrait être forcé de la retirer et censuré par la Chambre pour l'avoir présentée.

L'honorable député de Gloucester peut s'arroger la direction de son parti dans la province du Nouveau-Brunswick et je ne m'en plaindrai pas. Je ne me plaindrai pas non plus des visites qu'il peut faire à la Nouvelle-Ecosse. Il s'est rendu à Halifax avec l'intention de faire comprendre au peuple l'importance de son individualité et de le convaincre de la malhonnêteté du gouvernement. Mais, en dépit de ses grands talents et de sa voix mélodieuse, il n'a pu réussir à persuader à la nombreuse assemblée qui était présente, de l'écouter jusqu'au bout de son discours.

Avant qu'il eût terminé, son auditoire s'est dispersé le laissant avec l'honorable M. Jones, et l'honorable M. Jones et lui pouvaient sympathiser et regretter ensemble le bon vieux temps qu'ils espèrent réussir à faire revivre. Mais je ne lui permettrai pas de parler au nom de la petite province de l'Île du Prince-Edouard.

On pourrait peut-être s'imaginer que si la circonscription électorale même de l'honorable député présentait une pétition en faveur de ce contrat, il se croirait tenu de respecter un peu l'opinion de ses électeurs. Je vais lire un paragraphe contenu dans une des résolutions adoptées par le conseil de son propre comté, il n'y a que quelques jours. Il serait plus près de la vérité en disant que la population de son comté a confiance dans cette entreprise, que lorsqu'il prétend que la population de l'Île du Prince-Edouard y est opposée. Voici la résolution qui a été adoptée :

" Il est résolu en outre que nous considérons du devoir de tout citoyen honnête et dévoué à son pays de donner son appui le plus chaleureux au gouvernement sur cette question et de déjouer les projets d'une opposition factieuse qui se moque des intérêts les plus chers du pays."

Je ne sais pas si ceux qui ont adopté cette résolution espéraient voir l'honorable député se ranger parmi les partisans honnêtes et loyaux de l'administration, dans l'intérêt du pays. Peut-être ne l'espéraient-ils pas ; cependant, je crois que l'honorable député devrait avoir un peu plus d'égard pour l'opinion qu'ils ont exprimée ; il ne devrait pas trop embrasser, et il ferait bien de ne pas se charger de la direction de toutes les provinces maritimes. S'il continue à élargir ses domaines, nous serons obligés d'avoir recours à l'honorable député de Victoria, N. B. (M. Costigan) pour le faire rentrer dans ses limites.

La position que l'honorable député a présentée est basée sur la déception, le mensonge et la fraude. Je suppose que l'on a commencé par envoyer des ordres d'ici pour qu'une assemblée fût convoquée.

M. Louis H. Davis, homme politique bien connu, dans les provinces maritimes, joua un des premiers rôles dans toute cette affaire, et je vais montrer à la Chambre comment il s'est efforcé d'influencer le public.

Dans l'Île du Prince-Edouard, la population, par l'expérience qu'elle a eue, craint beaucoup le système du fermage des terres, et le but de M. Davis était de lui faire croire que ceux qui quitteraient l'île pour le Nord-Ouest avec leurs familles, ne pourraient pas posséder un pouce de terres le long de la ligne du chemin de fer. Je vais citer un extrait de son discours :

" La partie la plus atroce de ce marché infâme reste encore à raconter. On dit que les terres du syndicat seront prises par sections alternatives, dont aucune partie ne sera à plus de 24 milles du chemin de fer. Ces mois " sections alternatives " sonnent bien ; à première vue, cette division semble raisonnable ; seulement il y a un " mais " dans l'affaire. Il est prescrit que si quelques-unes de ces sections alternatives ne sont pas, dans

M. PLUMB

l'opinion du syndicat, propres à la colonisation, il pourra choisir d'autres terres parmi celles que possède le gouvernement. Une autre clause prescrit que si une partie de ces terres est marécageuse ou stérile, ou couverte nappes d'eau, de rivières ou de marais, cette partie ne sera pas calculée dans la concession, mais que le syndicat pourra choisir des lots de terres arables en quantité suffisante pour compenser le terrain dont il ne pourra tirer parti. Qu'est-ce que cela signifie ? C'est que toute la terre arable située en dedans de la limite des 24 milles sera donnée au syndicat."

Voilà, M. l'Orateur, un mensonge grossier, commis avec préméditation, dans le but de tromper le peuple ; et on l'a répandu dans tout le pays. Quant à la pétition elle ne porte les noms d'aucun marchand ou banquier, elle ne porte les noms d'aucun avocat, si ce n'est celui de M. Davis, lui-même, de son clerc, de M. Warburton, qui a écrit la lettre lue ici l'autre jour, et qui, entre parenthèse, n'est remarquable que par sa présomption et son impudence.

La pétition porte la marque évidente de la fraude la plus grossière. La première feuille porte le nom de William McIntyre, tous les noms sont de la même écriture ; sur la seconde feuille, tous les noms excepté un sont de la même écriture et l'on y retrouve encore le nom de William McIntyre, et ainsi de suite.

M. ANGLIN. Sur combien de feuilles cela se produit-il ?

M. POPE (Queen's). La page suivante porte le nom de Thomas Campbell, celle qui suit commence par le même nom, et c'est la même chose d'un bout à l'autre. Les noms de quelques personnes sont écrits en deux endroits d'une écriture différente, et l'un des deux doit être un faux. J'y vois plusieurs noms qui paraissent dans deux colonnes ; en un mot, toute la feuille semble avoir été faite en duplicata. J'ai reçu des centaines de lettres à propos de cette pétition. En voici une que m'écrivit un paysan des établissements éloignés, qui me demande des informations :

" Honorable monsieur, — Vos partisans dans ce district m'ont chargé de vous écrire ces quelques lignes pour vous demander quel est le but du parti de l'opposition qui envoie des individus avec une pétition contre la vente de terres à une compagnie de chemins de fer en Angleterre ; ces individus forcent presque les gens à signer leur pétition, mais ils ne recueillent que peu de signatures. Voulez-vous être assez bon pour me faire savoir ce que cela veut dire ? "

J'ai souvent remarqué que les chefs libéraux agissaient de la même manière dans toutes les parties du pays et étaient guidés par les mêmes principes. Dans la vie privée, ils sont tout ce que vous pouvez désirer. Ils valent un peu mieux que les autres, ils portent leurs livres de prières dans leurs poches le dimanche et prétendent être aussi bons ou meilleurs que leur prochain. Mais quant il s'agit de leur conduite politique, il semble qu'il leur soit nécessaire d'avoir recours à la déception et à la fraude pour atteindre leur but, et ils sacrifient pour cela tout ce qu'il y a de droit et d'honnête dans leur conscience.

Je vais citer un exemple de la manière dont agit ce parti dans l'Île du Prince-Edouard. En 1871, le gouvernement provincial fit adopter un bill de chemin de fer ; il conclut un contrat ; et aussitôt l'opposition de tenir des assemblées partout dans la province.

Elle prétendait que ce contrat avait été passé dans le but de vendre l'île à la Confédération, que des partisans intriguants de la Confédération avaient été envoyés dans l'île comme entrepreneurs. Nos adversaires déclaraient qu'ils allaient dépenser £100,000, s'il le fallait, pour faire résilier le contrat, qu'ils allaient arracher les rails qui avaient déjà été posés, et qu'ils allaient empêcher la province d'être sacrifiée.

Ils obtinrent le pouvoir, et un mois après ils avaient repris les travaux que nous avions commencés. Et ils ne s'arrêtèrent pas là ; ils trouvèrent qu'il leur était impossible de conserver le pouvoir sans donner à ses partisans intrigants de la confédération, à ces entrepreneurs envoyés pour vendre l'île 60 milles de chemin de fer de plus à construire, en les payant \$1,000 de plus par mille que nous ne les payions ;